

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS
DU LUNDI 29 MARS 2021

Présidence : Frédéric Gex

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

- ayant pris connaissance du préavis Municipal 01/2021
- ayant pris connaissance du rapport de la Commission des finances

décide :

**D'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 19'903.35 TTC pour les
travaux de réparation des conduites d'eau potable,
propriétés de la Commune de Morrens.**

Cette décision est le résultat d'un vote à main levée comptabilisant
L'UNANIMITE

★ ★ ★

Ainsi délibéré en séance du lundi 29 mars 2021 à Morrens.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La Secrétaire




Frédéric Gex

A. Piot
Alexandra Piot

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS
DU LUNDI 29 MARS 2021**

Décisions :

Au vote à main levée le Conseil Communal décide :

D'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 19'903.35 TTC pour les travaux de réparation des conduites d'eau potable, propriétés de la Commune de Morrens.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La Secrétaire



Frédéric Gex

Alexandra Piot